

AGREMENT DE CONSTITUTION D'OPCVM

Le Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 06 novembre 2017, d'agréer les fonds suivants

GABES SOUTH FUND

Fonds Commun de Placement à Risque bénéficiant d'une procédure allégée
régis par le Code des Organismes de Placement Collectif
promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001

Siège Social : Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis.

La société UNITED GULF FINANCIAL SERVICES North Africa et l'ARAB TUNISIAN BANK ont obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 06 novembre 2017, pour la création d'un Fonds Commun de Placement à Risque bénéficiant d'une procédure allégée dénommé « GABES SOUTH FUND », d'un montant de 50 000 000 dinars divisé en 5 000 parts de 10 000 dinars chacune.